

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAREMNE ADOUR CÔTE-SUD
SÉANCE DU 30 JUIN 2022 À 18 HEURES 30
SALLE DU CONSEIL DU SIÈGE DE MACS À SAINT-VINCENT DE TYROSSE**

Nombre de conseillers :
en exercice : 58
présents : 44
absents représentés : 12
absents excusés : 2

**COMPTE RENDU SYNTHÉTIQUE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 30 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le trente du mois de juin à 18 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 22 juin 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil du siège de MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Monsieur Pierre FROUSTEY.

Présents :

Mesdames et Messieurs Françoise AGIER, Henri ARBEILLE, Alexandrine AZPEITIA, Armelle BARBE, Patrick BENOIST, Jacqueline BENOIT-DELBAST, Véronique BREVET, Magali CAZALIS, Frédérique CHARPENEL, Nathalie DARDY, Benoît DARETS, Jean-Claude DAULOUÈDE, Sylvie DE ARTECHE, Jean-Luc DELPUECH, Bertrand DESCLAUX, Mathieu DIRIBERRY, Gilles DOR, Régis DUBUS, Séverine DUCAMP, Dominique DUHIEU, Florence DUPOND, Pierre FROUSTEY, Louis GALDOS, Régis GELEZ, Olivier GOYENCHE, Isabelle LABEYRIE, Pierre LAFFITTE, Éric LAHILLADE Marie-Thérèse LIBIER, Isabelle MAINPIN, Aline MARCHAND, Élisabeth MARTINE, Jean-François MONET, Stéphanie MORA-DAUGAREIL, Damien NICOLAS, Pierre PECASTAINGS, Kelly PERON, Jérôme PETITJEAN, Carine QUINOT, Philippe SARDELUC, Alain SOUMAT, Serge VIAROUGE, Christophe VIGNAUD, Mickaël WALLYN.

Absents représentés :

M. Francis BETBEDER est suppléé par Mme Véronique COMETS, M. Hervé BOUYRIE est suppléé par Mme Pascale CASTAGNET, Mme Emmanuelle BRESSOUD a donné pouvoir à M. Régis GELEZ, M. Pascal CANTAU a donné pouvoir à Mme Sylvie DE ARTECHE, M. Alain CAUNÈGRE a donné pouvoir à Mme Frédérique CHARPENEL, Mme Géraldine CAYLA a donné pouvoir à M. Jean-Claude DAULOUÈDE, Mme Maëlle DUBOSC-PAYSAN a donné pouvoir à Christophe VIGNAUD, M. Patrick LACLÉDÈRE a donné pouvoir à M. Louis GALDOS, M. Alexandre LAPÈGUE a donné pouvoir à Mme Magali CAZALIS, M. Cédric LARRIEU a donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse LIBIER, Mme Nathalie MEIRELES-ALLADIO a donné pouvoir à Mme Armelle BARBE, M. Yves TREZIÈRES a donné pouvoir à Mme Françoise AGIER.

Absents excusés : Messieurs Lionel CAMBLANNE et Olivier PEANNE.

Secrétaire de séance : Monsieur Régis DUBUS.

N° d'ordre	ORDRE DU JOUR	Votes
1	<p>ADMINISTRATION GÉNÉRALE <i>Rapporteur : Monsieur le Président</i></p> <p>A - Approbation du procès-verbal de séance du conseil communautaire du 5 mai 2022</p> <p>B - Désignation d'un représentant de la Communauté de communes au sein du conseil de surveillance de la société du GPSO : Monsieur Pierre FROUSTEY</p> <p>C - Désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant de la Communauté de communes au sein de la commission départementale de sécurité routière (CDSR) pour les passages à niveau : Titulaire : Monsieur Régis GELEZ, Suppléant : Madame Jacqueline BENOIT-DELBAST</p> <p>Monsieur Henri Arbeille remet le pouvoir que lui a donné Monsieur Lionel Camblanne.</p> <p>D - Approbation du projet de territoire de la Communauté de communes qui propose une action conçue autour de quatre orientations : <ul style="list-style-type: none"> - orientation n° 1 : s'appuyer sur nos héritages géographiques et culturels pour innover, - orientation n° 2 : respecter nos ressources et viser la sobriété, - orientation n° 3 : répondre aux besoins des habitants en assumant une logique de proximité et de complémentarité, - orientation n° 4 : développer des synergies locales innovantes et durables afin d'engager notre territoire et nos activités dans l'objectif de neutralité carbone. Elles rassemblent vingt intentions et actions et sont détaillées dans le document joint en annexe de la délibération.</p> <p>E - Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) - Bilan annuel des travaux réalisés au cours de l'année 2021 : présentation des rapports annuels d'activité 2020 de Vert Marine pour la gestion déléguée du centre aquatique Aygueblue, de MACS THD pour la gestion déléguée du réseau haut et très haut débit de communications électroniques et de Trans-Landes pour la gestion du réseau de transport</p>	<p>UNANIMITÉ</p> <p>48 POUR 3 CONTRE 5 ABST</p> <p>54 POUR 2 ABST</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>PREND ACTE</p>
2	<p>FINANCES COMMUNAUTAIRES <i>Rapporteur : Monsieur le Président</i></p> <p>A - Attribution de subventions à 14 structures de développement économique pour l'année 2022 pour un montant total de 163 500 €</p> <p><i>Rapporteur : Monsieur Benoît DARETS</i></p> <p>B - Attribution de subventions complémentaires aux associations au titre de la politique sportive pour l'année 2022 - Clubs « école de sport » : ASH Boxe française (100 €) et Saubusse sports pelote basque (100 €)</p> <p>C - Attribution d'une subvention à l'association Hope Team East au titre de la politique Sport-Santé pour l'année 2022 d'un montant de 15 000 €</p> <p>D - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Hope Team East pour l'expédition Cap Optimist d'un montant de 7 500 €</p> <p>E - Attribution d'un soutien financier à la commune de Soorts-Hossegor dans le cadre du label Terre de jeux d'un montant de 1 000 € pour la tournée des drapeaux</p> <p><i>Rapporteur : Monsieur Jean-Claude DAULOUÈDE</i></p> <p>F - Bilan des acquisitions et cessions immobilières opérées par la Communauté de communes au cours de l'année 2021, comptant 1 acquisition sur le budget principal (ancienne auberge à Josse), 3 acquisitions sur le budget annexe (ZAE Angresse, ZAE Marlé à Tosse, ZAE Saint-Martin-de-Hinx) et 21 cessions de lots sur les ZAE (Marlé à Tosse, La Haurie 2 à Saubrigues, Mouta à Josse, Cramat à Soustons, Terreblanque à Saint-Vincent de Tyrosse, ZAE Saint-Martin-de-Hinx)</p>	<p>56 POUR 1 NON-PARTICIPATION</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>56 POUR 1 NON-PARTICIPATION</p> <p>56 POUR 1 NON-PARTICIPATION</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p>

G - Approbation des comptes de gestion de l'exercice 2021 - Budget principal et budgets annexes UNANIMITÉ

H - Approbation des comptes administratifs de l'exercice 2021 - Budget principal et budgets annexes

Madame Frédérique Charpenel a été désignée présidente de séance à l'unanimité.

Après avoir assisté à la présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles jointes aux comptes administratifs, Monsieur le Président se retire de la salle, afin que les conseillers puissent procéder aux votes. Les résultats des votes, pour chaque budget, sont les suivants :

- | | |
|------------------------------------------------------|-----------|
| 1 - Budget principal | UNANIMITÉ |
| 2 - Budget annexe Aygueblue | UNANIMITÉ |
| 3 - Budget annexe Déchets-Environnement | UNANIMITÉ |
| 4 - Budget annexe Pôle culinaire | UNANIMITÉ |
| 5 - Budget annexe Transport | UNANIMITÉ |
| 6 - Budget annexe Port de Capbreton | UNANIMITÉ |
| 7 - Budget annexe Bénesse-Maremne | UNANIMITÉ |
| 8 - Budget annexe ZAE Capbreton | UNANIMITÉ |
| 9 - Budget annexe ZAE Marlé à Tosse | UNANIMITÉ |
| 10 - Budget annexe ZAE Josse | UNANIMITÉ |
| 11 - Budget annexe ZAE Laubian 3 à Seignosse | UNANIMITÉ |
| 12 - Budget annexe ZAE Magescq | UNANIMITÉ |
| 13 - Budget annexe ZAE Saubrigues | UNANIMITÉ |
| 14 - Budget annexe ZAE Laubian 2 à Seignosse | UNANIMITÉ |
| 15 - Budget annexe ZAE Saint-Vincent de Tyrosse | UNANIMITÉ |
| 16 - Budget annexe ZAE Écozone à Soustons | UNANIMITÉ |
| 17 - Budget annexe ZAE communales aménagées | UNANIMITÉ |
| 18 - Budget annexe ZAE Boulins à Josse | UNANIMITÉ |
| 19 - Budget annexe ZAE Saubusse | UNANIMITÉ |
| 20 - Budget annexe ZAE Pey de l'ancre II à Messanges | UNANIMITÉ |
| 21 - Budget annexe ZAE Tuquet à Angresse | UNANIMITÉ |

Monsieur le Président, qui n'a pas participé aux votes des comptes administratifs correspondants au budget principal et aux 20 budgets annexes, revient dans la salle.

I - Affectation définitive des résultats 2021

1- Budget principal

Résultat reporté au budget primitif 2022 en section de fonctionnement : 850 000 €

Résultat reporté au budget primitif 2022 en section d'investissement : 8 667 026,75 €

UNANIMITÉ

2- Budget annexe Déchets-Environnement

Résultat reporté au budget primitif 2022 en section de fonctionnement : 451 803,82 €

Résultat reporté au budget primitif 2022 en section d'investissement : 0,00 €

UNANIMITÉ

3- Budget annexe Pôle Culinaire

Résultat reporté au budget primitif 2022 en section de fonctionnement : 262 717,83 €

Résultat reporté au budget primitif 2022 en section d'investissement : 0,00 €

UNANIMITÉ

4- Budget annexe Aygueblue

Résultat reporté au budget primitif 2022 en section de fonctionnement : 183 787,40 €

Résultat reporté au budget primitif 2022 en section d'investissement : 269 875,90 €

UNANIMITÉ

5- Budget annexe Transport

Résultat reporté au budget primitif 2022 en section de fonctionnement : 358 959,88 €

Résultat reporté au budget primitif 2022 en section d'investissement : 0,00 €

UNANIMITÉ

6- Budget annexe Port de Capbreton

Résultat reporté au budget primitif 2022 en section de fonctionnement : 0,00 €

Résultat reporté au budget primitif 2022 en section d'investissement : 933 999,50 €

UNANIMITÉ

J - Décisions modificatives

1 - Budget principal

- Travaux hors compétence : Saint-Martin-de-Hinx : rue des Pyrénées

- Travaux hors compétence : Magescq avenue des Landes - 2ème tranche

- Travaux hors compétence : Moliets-et-Maâ rue des Craquillots

UNANIMITÉ

UNANIMITÉ

UNANIMITÉ

- Travaux Hors PPI Voirie
 - Systèmes d'information
 - Taxe locale d'aménagement sur le Pôle Rugby
 - Travaux d'éclairage public sur la ZA des 2 pins à Capbreton
 - Mise en œuvre d'un partenariat dans le cadre de l'organisation de la Pala d'Or
- 2 - Budget annexe ZAE du Tuquet à Angresse

UNANIMITÉ
UNANIMITÉ
UNANIMITÉ
UNANIMITÉ
UNANIMITÉ
UNANIMITÉ

3 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Rapporteur : Monsieur le Président

A - Approbation du projet de convention de partenariat avec la Mission Locale des Landes pour les espaces régionaux d'information de proximité (ERIP) du bassin d'emploi de Dax pour l'année 2022 dont l'appel à projets permettra de prévoir un soutien financier annuel pour la Communauté de communes de 12 500 € par la région Nouvelle-Aquitaine et de 46 071 € par le Fonds Social Européen

UNANIMITÉ

B - Approbation du projet d'avenant n° 1 à la convention de dotation du fonds de solidarité et de proximité aux TPE avec l'association Initiative Nouvelle-Aquitaine pour le reversement de 128 986 € réaffectés à un dispositif géré en propre par MACS

UNANIMITÉ

C - Approbation du projet d'avenant de prolongation de la convention relative à la mise en œuvre du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) et aux aides aux entreprises avec la Région Nouvelle-Aquitaine jusqu'au 31 décembre 2023

UNANIMITÉ

D - Zone d'activité économique à Messanges - Actualisation de surface pour l'acquisition des terrains nécessaires à la réalisation d'une nouvelle zone à 10 000 m² au prix de 18 € HT/m²

UNANIMITÉ

E - Approbation du projet de convention de partenariat relative à une chaire de recherche industrielle universitaire avec Airbus, l'université de Toulouse 1 Capitole, l'université de Pau et des pays de l'Adour, la technopôle Domolandes, le département des Landes et la région Nouvelle-Aquitaine

UNANIMITÉ

4 TOURISME

Rapporteur : Monsieur Louis GALDOS

A - Approbation du schéma directeur du tourisme et des loisirs de la Communauté de communes qui s'articule autour de 5 axes stratégiques :

UNANIMITÉ

- aménager en renforçant le maillage territorial,
- favoriser les interconnexions et réduire les temps des mobilités,
- conduire une politique d'hébergement globale,
- aller vers une offre de tourisme d'excellence et engagée,
- perfectionner l'organisation touristique pour la mise en œuvre du schéma.

Une programmation pluriannuelle sur les 10-15 ans à venir est proposée.

B - Demande de renouvellement du classement en catégorie I de l'Office de Tourisme Intercommunal pour une durée de 5 ans

UNANIMITÉ

5 INFRASTRUCTURES

Rapporteur : Madame Jacqueline BENOIT-DELBAST

A - Présentation du rapport annuel 2021 de la commission intercommunale pour l'accessibilité qui fait état notamment du contexte spécifique de l'année 2021 qui a conduit à un ralentissement des travaux prévus par les collectivités et leurs groupements. L'année 2021 a été consacrée notamment aux études d'aménagement qui seront réalisées au cours de l'année 2022

UNANIMITÉ

B - Voirie - Opération de création d'aménagements cyclables sécurisés sur la voie verte Soustons-Tosse pour la traversée de la RD652 - Approbation du projet de convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage pour le réaménagement d'une voirie départementale située en agglomération par le Département des Landes à la Communauté de communes - La Communauté de communes assure le financement de l'opération pour un montant de 520 489 € HT, soit 624 586,80 € TTC, le Département prend en charge le montant des travaux de renouvellement de la couche de roulement de la RD de part et d'autre de la traversée ainsi créée pour un montant de 30 000,00 € HT

UNANIMITÉ

6 MOBILITÉ - TRANSPORTS

Rapporteur : Madame Frédérique CHARPENEL

<p>A - Transport scolaire - Approbation du projet de convention d'affrètement réciproque entre la région Nouvelle-Aquitaine et la Communauté de communes pour le transport d'élèves pour définir le montant des participations financières réciproques annuelles qui sera calculé par la formule suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour les élèves demi-pensionnaires : le nombre d'élèves inscrits sur les circuits affrétés x 522,01 €, - pour les élèves internes ou en garde alternée (utilisant le service affrété une semaine sur deux) : le nombre d'élèves inscrits sur les circuits affrétés x 261 € 	UNANIMITÉ
<p>B - Transport scolaire - Approbation du projet de convention de substitution pour le paiement de la tarification du transport scolaire entre le département des Landes et la Communauté de communes à compter du 1^{er} septembre 2022</p>	UNANIMITÉ
<p>C - Société publique locale (SPL) Trans-Landes - Approbation du projet d'avenant n° 27 au contrat d'obligations de service public pour les services estivaux 2022 du réseau Yégo mis en œuvre du vendredi 8 juillet au mercredi 31 août 2022 inclus</p>	UNANIMITÉ
<p>D - Contrat d'obligations de service public pour l'exploitation et la gestion du réseau de transport - Rapport annuel d'activité 2021 de l'opérateur de transports Trans-Landes</p>	UNANIMITÉ
<p>E - Approbation du contrat d'obligations de service public pour l'exploitation des services de transport public urbain, de transport à la demande et de transport scolaire de MACS - Attribution directe à la société publique locale Trans-Landes à compter du 29 août 2022 pour une durée de 8 ans</p>	UNANIMITÉ
<p>F - Approbation de la stratégie des mobilités de la Communauté de communes qui s'articule autour de 10 thématiques :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Partager la voirie pour une cohabitation apaisée des modes, 2) Favoriser l'essor du vélo comme mode de déplacement utilitaire, 3) Mettre en œuvre des services pour encourager la pratique du vélo, 4) Accompagner les structures du territoire (entreprises, structures scolaires...) vers les mobilités alternatives, 5) Optimiser l'offre de transport en commun et l'adapter au plus proche de la demande, 6) Explorer la création d'un nouveau concept de mobilité structurant dans les zones urbaines du territoire, 7) Favoriser le développement d'une offre intermodale, 8) Accompagner et dynamiser la mobilité partagée et connectée (covoiturage), 9) Renforcer l'accessibilité multimodale au territoire en saison touristique, 10) Encourager une mobilité vertueuse sur le territoire en saison touristique 	UNANIMITÉ
<p>G - Aménagement du pôle d'échanges multimodal à Saint-Vincent de Tyrosse</p>	
<p>1 - Approbation du projet de convention de financement avec la région Nouvelle-Aquitaine, le département des Landes, la commune de Saint-Vincent de Tyrosse et la SNCF pour une estimation de l'opération de 6 347 450 € HT aux conditions économiques de septembre 2021, hors foncier sud et avec une estimation minimaliste pour l'aménagement sud</p>	UNANIMITÉ
<p>2 - Phase 2 parvis multimodal nord - Programme et enveloppe financière de l'opération - Lancement du concours de maîtrise d'œuvre - Sélection des candidats admis à concourir et indemnisation - Composition du jury de concours - le montant de l'opération hors acquisition pour la phase opérationnelle 2 est estimé à 3 343 950 € HT, soit 4 012 740 € TTC, financés par la Région Nouvelle-Aquitaine, le FEDER, le Département des Landes, la Commune de Saint-Vincent de Tyrosse et le Plan de relance à hauteur de 2 751 120 €</p>	UNANIMITÉ
<p>7 URBANISME <i>Rapporteur : Monsieur Jean-François MONET</i></p>	
<p>A - Approbation du projet de convention Vigifoncier avec la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) pour un montant de 6 000 € HT en 2022</p>	UNANIMITÉ
<p>B - Approbation du projet de convention de projet urbain partenarial pour l'opération « Vent d'Est » par la SAS NEXITY à Messanges pour un montant prévisionnel total des travaux de 99 882,60 € TTC et une participation de SAS NEXITY de 76 500 €</p>	UNANIMITÉ

<p>8</p>	<p>ENVIRONNEMENT - GEMAPI <i>Rapporteur : Madame Aline MARCHAND</i></p> <p>A - Approbation du projet de convention de délégation de gestion « déchets de venaison » entre la Communauté de communes et les 6 communes accueillant une plateforme d'aire de stockage (Benesse-Maremne, Messanges, Magescq, Josse, Saint-Martin-de-Hinx et Soustons)</p> <p>B - Approbation du projet de convention de participation au dispositif « mieux reconstruire après inondation » (MIRAPI) pour 14 communes éligibles sur le territoire : Azur, Capbreton, Josse, Labenne, Magescq, Messanges, Moliets-et-Maa, Saint-Geours-de-Maremne, Saubusse, Seignosse, Soorts-Hossegor, Soustons, Sainte-Marie-de-Gosse, Vieux-Boucau-les-Bains</p> <p>C - Approbation du lancement d'un appel à manifestation d'intérêt spontanée pour la réalisation, l'exploitation et la maintenance d'un parc photovoltaïque sur ombrières sur le parking d'Aygueblue</p> <p>D - Information sur la solarisation des bâtiments publics de la Communauté de communes</p>	<p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>INFORMATION</p>
<p>9</p>	<p>LOGEMENT <i>Rapporteur : Monsieur Jean-François MONET</i></p> <p>Modification du règlement communautaire d'intervention en faveur du logement pour tous au travers d'une aide supplémentaire s'élevant à 3 000 € par logement, augmentée de 1 000 € en fonction du niveau de performance énergétique atteint</p>	<p>UNANIMITÉ</p>
<p>10</p>	<p>SPORTS - CULTURE - JEUNESSE - FAMILLE <i>Rapporteur : Monsieur Benoît DARETS</i></p> <p>A - Sport - Programme des volontaires pour les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 - Approbation du contrat d'adhésion pour 40 bénévoles auprès des 12 communes labellisées Terre de jeux</p> <p>B - Sport - Délégation de service public pour l'exploitation du centre aquatique Aygueblue</p> <p>1- Rapport annuel d'activité 2021 du délégataire de service public Vert Marine et saisine de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) sur le choix du mode de gestion du centre aquatique Aygueblue dans le cadre du renouvellement de la délégation de service public, l'actuelle se terminant le 19 septembre 2023</p> <p>2- Approbation du projet d'avenant n° 6 à la convention de délégation de service public relatif à l'actualisation des tarifs classiques et tarifs saisonniers</p> <p><i>Rapporteur : Monsieur Patrick BENOIST</i></p> <p>C - Formation et enseignement supérieur - Approbation du projet de protocole d'accord avec la commune de Capbreton et la SATEL relatif à la réalisation d'une étude préalable de faisabilité pour l'implantation d'un campus Sud-Landes sur le site du Gaillou</p>	<p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>56 POUR 1 ABST</p>
<p>11</p>	<p>NUMÉRIQUE <i>Rapporteur : Madame Frédérique CHARPENEL</i></p> <p>Délégation de service public pour la réalisation, le financement et l'exploitation du réseau haut débit et très haut débit de communications électroniques</p> <p>A- Rapport annuel d'activité 2021 du délégataire de service public SAS MACS THD</p> <p>B - Approbation du projet d'avenant n° 7 à la convention de délégation de service public ayant pour but de préciser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les conditions d'utilisation et de commercialisation du fourreau de manœuvre afin de permettre l'exploitation des fourreaux de manœuvre en cas d'absence de fourreaux de production ; - la localisation des boîtes optiques présentes sur le Réseau ainsi que de prévoir les modalités d'acceptation d'éventuelles nouvelles poses de boîtes optiques 	<p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p>

12	PERSONNEL COMMUNAUTAIRE <i>Rapporteur : Monsieur Jean-Claude DAULOUÈDE</i> Création de 19 postes pour les services gestion du domaine routier, pôle technique, direction système informatique, service juridique, service escale éco, pôle éducation jeunesse, pôle communication, pôle ressources et pôle culinaire	UNANIMITÉ
13	QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES Décisions prises par le bureau communautaire et le Président en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, sur délégation d'attributions du conseil communautaire	EXPOSÉ

À Saint-Vincent de Tyrosse, le 05/07/2022

Le président,

Pierre Froustey



